



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Les déplacements en transports publics entre les cantons de Vaud et Fribourg seront plus faciles**

**Avec l'appui des Cantons de Vaud et Fribourg, les deux communautés tarifaires Mobilis et Frimobil simplifient et améliorent leurs plans de zones au changement d'horaire du 12 décembre. Entre la Veveyse fribourgeoise et le canton de Vaud voisin, les déplacements seront facilités grâce à une extension du périmètre Mobilis jusqu'aux Paccots. Frimobil étend le sien au-delà d'Attalens, à la frontière vaudoise. Une facilité tarifaire bienvenue pour les voyageuses et voyageurs, toujours plus nombreux à se déplacer entre les deux régions.**

Les pouvoirs publics, les entreprises de transport et les communautés tarifaires s'engagent de concert pour améliorer et promouvoir les déplacements en transports publics. Pour encourager la population à utiliser ces modes de déplacement durables, il faut d'une part leur offrir ce choix et cette opportunité en développant l'offre, les cadences, mais aussi le confort - ce qui est du ressort notamment des Cantons. Il faut aussi proposer des facilités tarifaires : c'est la raison d'être des communautés tarifaires, qui permettent de voyager avec un seul titre de transport, ce qui est particulièrement pratique lorsque l'on veut combiner un parcours entre deux destinations et l'utilisation de transports publics urbains.

La région de Châtel-St-Denis et des Paccots, au sud du canton de Fribourg, est particulièrement dynamique. Sa proximité avec le canton de Vaud fait que de nombreux déplacements s'effectuent entre les deux cantons, que ce soit via la gare de Palézieux en direction ou depuis Lausanne ; tout comme depuis Châtel-St-Denis et Attalens en direction de Vevey, et inversement. Aujourd'hui, certaines communes de la Veveyse fribourgeoise sont uniquement intégrées dans la communauté tarifaire Frimobil. Au changement d'horaires du 12 décembre, la communauté tarifaire vaudoise Mobilis étendra son périmètre jusqu'aux Paccots, tandis que Frimobil couvrira La Chaux et Châtillon. Le chevauchement des deux communautés donne ainsi aux personnes qui voyagent en transports publics, que leur destination soit fribourgeoise ou vaudoise, un accès au système tarifaire par zones. Outre le fait d'amener des prix attractifs, ce nouveau système facilite les déplacements, permettant d'utiliser tous les modes de transports publics dans les zones et pour la durée achetée.

Désormais, par exemple, depuis Châtel-St-Denis, un parcours jusqu'à Lausanne, via Palézieux sera possible avec un titre de transport Mobilis intégrant l'accès aux bus et métros de la capitale vaudoise. Depuis Lausanne, un-e Vaudois-e qui voudra profiter d'une activité de loisirs aux Paccots achètera un titre Mobilis et son billet lui coûtera jusqu'à 26% moins cher qu'aujourd'hui si son trajet se fait via Vevey et Châtel-St-Denis, et jusqu'à 48% moins cher s'il passe par Palézieux. Les habitant-e-s d'Attalens et de Jongny, quant à eux, pourront se rendre à Châtel-St-Denis ou vers le canton de Fribourg en passant soit par La Chaux, soit par Bossonnens avec un billet Frimobil. De plus, les voyageuses et voyageurs de Jongny et des Monts-de-Corsier auront accès à un titre de transport Frimobil pour leurs trajets vers le canton de Fribourg. Celui-ci a l'avantage, par exemple, de donner accès aux bus urbains à Bulle.

Cette facilité tarifaire pour se déplacer entre les deux cantons anticipe une amélioration importante de l'offre, dès décembre 2022, sur les lignes de bus qui relient Vevey à Châtel-St-Denis, Attalens, Bossonnens ainsi que Palézieux. Le renforcement des trois lignes régionales fait partie des mesures du Plan Climat vaudois, pour améliorer l'offre des lignes de bus régionales.

L'extension des périmètres de Frimobil et de Mobilis et le renforcement de la desserte de la Veveyse faciliteront les déplacements des nombreux pendulaires habitant la Veveyse, mais travaillant ou étudiant dans la région lémanique. Ces améliorations coïncident avec la volonté du Conseil d'État de Fribourg de développer encore plus la mobilité durable. Cette volonté, inscrite dans la toute nouvelle loi sur la mobilité et dans le Plan directeur cantonal, est concrétisée notamment par le développement important des transports publics dans tout le canton de Fribourg.

### Autres améliorations des plans de zones au 12 décembre 2021

Vaud : Pour favoriser l'utilisation des transports publics pour les loisirs – sujet sur lequel le Canton de Vaud et Mobilis conduisent plusieurs actions, dont [vaudoisirs.ch](http://vaudoisirs.ch) – le périmètre de la communauté tarifaire vaudoise s'étendra encore à trois lignes touristiques qui conduisent au Col du Marchairuz, au Col du Mollendruz ainsi qu'au Col du Pillon et à Glacier 3000. L'attractivité du tarif Mobilis accompagnera le renforcement récent de la desserte de ces lieux touristiques et de loisirs. Quant à la région de Château-d'Oex, le Canton se réjouit de l'intérêt manifesté par les autorités du Pays d'Enhaut pour rallier la communauté tarifaire vaudoise, et du lancement d'études dans ce sens dans le courant de l'année prochaine.

Fribourg : en plus de la Veveyse, la communauté tarifaire fribourgeoise modifie aussi son plan de zones dans les districts de la Gruyère, de la Glâne et de la Singine, pour une cohérence tarifaire plus équitable. Parmi les changements importants, une zone couronne autour de Bulle est définie et regroupera les zones 20, 31 et 38 actuelles. Par ailleurs, grâce à une redéfinition d'arrêts en frontières de zones notamment, tous les déplacements à l'intérieur des communes de La Roche ou de Vuisternens-devant-Romont pourront dorénavant s'effectuer dans une seule et unique zone. Finalement, les arrêts de la commune de Düdingen, comprenant les bus urbains, seront positionnés sur les zones 11 et 12 de l'Agglo de Fribourg.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud  
Lausanne, le 03 décembre 2021

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

Canton de Fribourg, Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement

Roland Bonzon, président, Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, [info\(at\)mobilis-vaud.ch](mailto:info(at)mobilis-vaud.ch)

Daniel Hofstetter, Président, Frimobil, [info\(at\)frimobil.ch](mailto:info(at)frimobil.ch)

## **TÉLÉCHARGEMENTS**